

# Bientôt finis tous les mots de passe ! | Le Net Expert Informatique



Bientôt  
finis tous  
les mots de  
passe !

**Pour en finir avec les mots de passe, PayPal propose d'implanter une puce dans votre cerveau, ou de vous faire ingérer un dispositif "d'identification embarquée" (dans une micropuce).**

Il ne s'agit encore que d'une idée, mais pour Jonathan LeBlanc, chef du développement de PayPal, l'avenir est en marche et bientôt nous pourrons oublier les mots de passe, et même les dispositifs biométriques (scanner de l'iris, empreintes digitales), qui « sont déjà obsolètes ».

« Tant que les mots de passe demeureront un standard pour identifier les internautes, les gens continueront à utiliser 'password123' pour se connecter... », indique-t-il au Wall Street Journal. Dans une présentation destinée à être utilisée dans plusieurs conférences sur le sujet, intitulée « Tuez tous les mots de passe », Jonathan LeBlanc prône le développement de nouveaux systèmes, adaptés à la « technologie actuelle », qui tendrait vers une « véritable intégration avec le corps humain ».

Pour Jonathan Leblanc, les systèmes d'analyse du rythme cardiaque via des systèmes embarqués et ingérables sont l'avenir. Ils devraient permettre « d'identifier naturellement un corps » – et donc de barrer la route, définitivement, aux cyberpirates. D'autres « périphériques internes » pourraient être utilisés, comme des implants cérébraux. Les dispositifs ingérables seraient de leur côté alimentés par l'acide de l'estomac, qui ferait office de « batterie ». Des banques, comme Halifax, testent des systèmes d'identification reposant sur l'analyse du rythme cardiaque des individus – mais pour l'heure, il s'agit de bracelets intelligents, et non de micropuces à avaler. Selon Jonathan Leblanc, les ingénieurs de PayPal planchent d'ores et déjà sur un système similaire.

---

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

---

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : <http://www.zdnet.fr/actualites/paypal-tuez-tous-les-mots-de-passe-39818340.htm>  
Par Fabien Soyez

---

# Un pirate informatique peut-il détourner un avion connecté au Wi-Fi ? | Le Net Expert Informatique



Un pirate informatique peut-il détourner un avion connecté au Wi-Fi ?

Le GAO aux Etats-Unis, l'équivalent de la Cour des Comptes en France, estime que les systèmes informatiques embarqués à bord des avions pourraient être contrôlés par des pirates informatiques se connectant au système Wi-Fi.

Il recommande donc à la FAA, l'agence fédérale américaine de l'aviation, que les systèmes de protection en terme de cyber-criminalité soient revus à la hausse.

Dans ce rapport publié en avril par le GAO, les experts constatent que les avions modernes embarquent de plus en plus de systèmes connectés, et qu'il existe un risque qu'un pirate informatique parvienne à prendre le contrôle de l'avion via une simple connexion Wi-Fi. « Les technologies modernes de communication sont toujours plus utilisées par les systèmes des avions, ce qui permet à des individus non autorisés d'avoir accès et de compromettre les systèmes avioniques de l'appareil » écrit le GAO. « Le réseau IP pourrait permettre à un pirate d'avoir accès à distance aux systèmes avioniques et de les compromettre. »

Les pare-feux existants à bord des avions les plus modernes utilisant un fort taux de systèmes connectés comme le Boeing 787, l'A350, voire l'A380 ne sont donc pas imparables pour le GAO qui demande à la FAA de revoir à la hausse ces vérifications en matière de cyber-criminalité, alors que les avions modernes installent de plus en plus une connexion Wi-Fi.

Les deux constructeurs aéronautiques européen et américain ont rassuré sans s'avancer en détails techniques sur le sujet, pour bien sûr ne pas donner de renseignements induits aux éventuels futurs pirates informatiques. Airbus a répondu que sa priorité était de « «maintenir les normes les plus élevées en matière de sécurité » et Boeing « qu'aucun changement au plan de vol enregistré dans l'ordinateur de bord ne peut être effectué sans le feu vert du pilote ». (Air Journal)

Pour lire le rapport du GAO (en anglais), cliquer ICI.

---

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en cybercriminalité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

---

Après cette lecture, quel est votre avis ?  
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :

<http://www.anacgabon.org/fr/index.php/actualites-internationales/4606-un-pirate-informatique-peut-il-detourner-un-avion-connecte-au-wi-fi>

---

# Fin de Moneo : comment se faire rembourser ? | Le Net Expert Informatique



**moneo**  
PAYMENT SOLUTIONS

Fin de Moneo :  
comment se faire  
rembourser ?

**Le service de paiement électronique Moneo s'arrête. Faute de succès, les professionnels et les particuliers ne pourront plus accepter ou régler des achats par ce moyen.**

Moneo avait pour objectif de fournir un moyen de paiement dématérialisé pour les petits achats du quotidien. Lancé en 1999, le service intégré au sein de cartes bancaires (via un logo situé à l'arrière des cartes) n'est pas parvenu à atteindre un large public et sera très rapidement fermé. Le service indique sur son site que le dispositif ne pourra prochainement plus être utilisé. Il invite chacun à prendre ses dispositions pour demander un remboursement des sommes encore contenues sur son compte. Ces précisions interviennent alors que le constat d'échec s'impose, Moneo n'a pas remplacé les moyens de paiement déjà existants. Outre la commission que prenait le service sur chaque transaction, Moneo demandait à chacun de recharger régulièrement son compte. A l'heure où les acteurs se tournent vers le paiement mobile, Moneo avait pourtant noué des partenariats pour des domaines particuliers comme les parcmètres ou le secteur des universités. Les deux marchés ont à présent fait le choix d'opter pour d'autres solutions. Toujours est-il que certaines banques ont d'ores et déjà commencé à avertir leurs clients. Selon Le Parisien, les caisses régionales du Crédit Mutuel Massif Central, Sud Ouest et de Bretagne ont débuté leurs campagnes d'informations.

#### **Se faire rembourser avant le 28 juillet**

Le service s'arrêtera de fonctionner très prochainement, un particulier ne sera plus en mesure de recharger son compte dès le 30 juin prochain. Jusqu'à cette date, tout utilisateur pourra charger sa carte sur les bornes affichant le traditionnel logo bleu du service. Quant au chargement par le biais d'un lecteur USB, cet accès est impossible depuis le 30 mars.

Les personnes qui désirent récupérer les sommes d'argent encore présentes sur leurs comptes peuvent agir dès à présent. Elles doivent cependant faire vite puisque cette possibilité leur est ouverte jusqu'au 28 juillet. Pour ce faire, il est possible de se rendre auprès d'une borne ou distributeur pour entreprendre le remboursement.

Il est également possible de contacter sa banque pour demander le remboursement des sommes encore présentes sur le compte. Sinon, Moneo promet qu'un formulaire de demande sera mis en ligne sur son site à partir du mois de juillet.

Pour les professionnels, Moneo précise que son service ne sera plus autorisé à fonctionner à compter du 30 avril. Les paiements sur les automates divers et horodateurs seront désactivés à compter du 31 mai.

Exception est faite pour les étudiants qui utilisent ce système dans les CROUS ou les restaurants universitaires. Les distributeurs automatiques, photocopieurs ou laveries prendront encore en charge le dispositif jusqu'au 30 juin. Pour les restaurants universitaires, la date de fin est prévue au 17 juillet 2015.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en cybercriminalité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise. Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : <http://pro.clubic.com/e-commerce/paiement-en-ligne/actualite-763726-moneo.html>

# eCall: l'information est uniquement transmise lors d'un accident grave | Le Net Expert Informatique



**eCall: l'information est uniquement transmise lors d'un accident grave**

**Imaginez que vous avez un accident de voiture et que vous ne pouvez pas appeler les services d'urgences : bientôt, votre voiture pourra le faire pour vous. La commission du marché intérieur a approuvé aujourd'hui le déploiement du système d'alerte embarqué à bord des voitures eCall. Suite au vote, nous avons rencontré Olga Sehnalová, députée démocrate-socialiste tchèque, concernant le besoin d'eCall, la protection des données et ce que cela coûtera aux consommateurs.**

**Madame Sehnalová, pourquoi avons-nous besoin de cette nouvelle législation ?**

Le Parlement européen a longtemps travaillé sur la question d'un système public de notification automatique en cas d'accident. Les services privés offrent déjà ce type de service mais ils ne fonctionnent pas dans toute l'Europe. De même, lorsque vous traversez les frontières, vous pouvez avoir le problème de la langue ou vous ne savez pas toujours exactement où vous vous trouvez.

Le but d'un tel système est d'améliorer l'efficacité de l'arrivée des secours pendant « l'heure d'or » (si la victime est prise en charge par les secours durant la première heure suivant l'accident, elle a plus de chances de survie) d'une manière standardisée dans toute l'Europe.

La nouvelle législation sert donc à trois choses. Premièrement, à établir le nouveau système d'appel automatique des urgences via le 112, numéro d'appel d'urgence européen. Ensuite, à supprimer la barrière de la langue. Enfin, à avoir un système standard qui fonctionne dans toute l'Europe, à travers les frontières.



Beaucoup de personnes s'inquiètent quant aux données sur leur vie privée...

Depuis le début, nous avons mis l'accent sur la protection des données personnelles. Nous voulions que les choses soient très claires : il n'y aura pas de contrôle continu du système.

L'information est uniquement transférée au moment d'un grave accident et lorsque les capteurs de l'airbag s'enclenchent. Dès lors, un ensemble d'informations standards sont fournies aux services de secours, en accord avec le système de l'État membre en question. Une connexion vocale est établie pour éviter d'envoyer les secours sur un petit accident.

**Quelles seront les conséquences économiques d'un tel système pour les consommateurs ?**

Les estimations tournent autour d'une dizaine d'euros. Mais bien sûr, avec le déploiement massif du système, les prix diminueront.

**Que va-t-il se passer maintenant ? Quand l'eCall sera-t-il mis en place sur les voitures ?**

L'adaptation des voitures au système se fera très progressivement, nous parlons de nouveaux types de véhicules, pas de tous les nouveaux véhicules. Il y a une période transitoire établie jusqu'à mars 2018 afin d'être sûr que le système soit totalement fiable une fois mis en place.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20150317ST035014/html/eCall-l'information-est-uniquement-transmise-lors-d'un-accident-grave>

# L'intelligence artificielle

# pourrait-elle être malveillante ? | Le Net Expert Informatique

L'intelligence artificielle pourrait-elle être malveillante ?

Récemment, certaines personnalités du monde scientifique, comme le physicien Stephen Hawkins, ont fait part de leurs craintes concernant les dangers de l'intelligence artificielle : "le développement d'une intelligence artificielle complète peut signifier la fin de l'espèce humaine".

Depuis une quinzaine d'années, on peut voir régulièrement au cinéma des films d'anticipation qui traitent de ce sujet. Dernier en date : Chappie (réalisé par Neill Blomkamp), où il est question d'un robot doté d'une « conscience », c'est-à-dire capable d'apprendre de ses interactions avec son environnement, d'avoir des émotions et de les exprimer, de s'adapter et de réutiliser des informations mémorisées. Les robots dotés d'un « esprit » et capables de « penser » comme Chappie seraient d'une certaine façon l'expression ultime de l'intelligence artificielle.

#### Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ?

On pourrait définir l'intelligence artificielle comme un système informatique dont le programme tente de simuler l'intelligence humaine. Mais la première limite d'une simulation informatique de l'intelligence humaine est que celle-ci n'est qu'un concept. Il n'existe en effet aucune définition concrète de l'intelligence. Or si l'intelligence humaine n'est pas opérationnable, une imitation informatique de ses processus ne peut être qu'approximative.

Plus modestement, l'objectif principal de ces programmes d'intelligence artificielle est de pouvoir analyser des informations de toutes sortes et accomplir des tâches de calcul comparables à celles réalisées par des êtres humains.

De tels programmes existent déjà et leurs vitesses de calcul dépassent largement celles d'un cerveau humain. Mais ces programmes informatiques pourraient-ils devenir suffisamment puissants au point de simuler l'esprit humain, d'être doté d'une intentionnalité et d'une conscience, et de devenir un danger pour l'humanité ? Pas si sûr...



#### Qu'est-ce que la conscience ?

Selon le médecin Gérald M. Edelman<sup>1</sup>, la conscience humaine est l'état faisant appel à la reconnaissance par une personne de ses propres actes et émotions, dans le présent, le passé ou le futur. Grâce à sa conscience, chaque être humain peut construire des modèles cognitifs abstraits issus de ses différentes expériences sensorielles. Ces modèles peuvent être mémorisés et permettre de nouveaux apprentissages.

Soumise à la sélection naturelle, la conscience s'est développée depuis le début de l'histoire de l'humanité pour répondre aux différentes exigences de son environnement. On dit qu'elle s'est adaptée. Cette faculté d'adaptation est rendue possible par le développement et la sélection de connexions entre les neurones du cerveau.

Ce qui est à la base du fonctionnement du cerveau humain, c'est donc sa structure biologique.

#### Les robots peuvent-ils « penser », être dotés d'une conscience ?

Pour envisager d'aller au-delà d'une intelligence artificielle, et concevoir une machine qui « pense », il faut donc se demander si une conscience sans biologie peut être possible. Autrement dit, pourrait-on construire une « pensée » sans les éléments constitutifs du vivant ?

Pour Gérald M. Edelman, la réponse est clairement non. Contrairement à un ordinateur, le cerveau est bâti selon des principes qui assurent la diversité et la dégénérescence. Notre conscience naît de nos échanges affectifs et des relations existant entre notre perception, la formation de concepts et notre mémoire. Selon lui, l'esprit humain est donc « incarné », c'est-à-dire qu'il est le résultat d'interactions entre le corps, le cerveau et l'environnement.

Un « ordinateur-cerveau » ne serait donc pas concevable dans la mesure où l'esprit ne peut être compris sans la biologie. C'est pourquoi l'idée qu'une machine douée de conscience soit capable de nous asservir relève encore du domaine de la science-fiction (les craintes évoquées par certains scientifiques concernant les dangers de l'intelligence artificielle ne sont d'ailleurs pas partagées par tous les chercheurs). Par contre, nous aurions raison de nous inquiéter de certains changements de nos sociétés permis par la robotique. C'est le cas par exemple des dangers des manipulations génétiques, aujourd'hui facilitées par les progrès technologiques.

<sup>1</sup>Edelman, G. M. (2000). Biologie de la conscience. Paris : Odile Jacob.

---

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :

<http://blog.francetvinfo.fr/dans-vos-tetes/2015/03/23/lintelligence-artificielle-pourrait-elle-etre-malveillante.html>  
par Jérôme Lichtle

# Europol met en garde contre les communications chiffrées | Le Net Expert Informatique



Europol met en garde contre les communications chiffrées

Europol, la police criminelle intergouvernementale, s'est récemment exprimée au sujet des communications chiffrées. Selon les autorités, cela représenterait un réel danger face à la menace terroriste.

Les informations partagées par l'Europol soulèvent à la NSA, sur les pratiques de surveillance massive orchestrées par les agences de renseignements ont fait l'effet d'une bombe de choc. Du jour au lendemain, les plus grosses sociétés Internet ont été directement impliquées dans des affaires de cyber-surveillance. Autant dire que la confiance des internautes vis-à-vis des entreprises, mais également celle des dernières face aux gouvernements, en a pris un sacré coup.

Microsoft, Yahoo, Apple ou encore Google ont renforcé leur infrastructure et de plus en plus d'outils surgissent sur la Toile pour sécuriser les communications et la vie privée des internautes. En d'autres termes, la notion de vie privée a le vent en poupe, et ce n'est pas pour plaire à tout le monde. Pour Europol, l'existence de ces technologies est un frein à la lutte contre le terrorisme.

Dans une interview recueillie par la BBC, Rob Wainwright, directeur d'Europol, affirme que les efforts visant à chiffrer les communications par les grandes sociétés high-tech devient problématique. « C'est probablement devenu le plus gros problème pour la police et pour les services de sécurité dans leur lutte contre le terrorisme », affirme-t-il. Et d'ajouter : « cela a changé la nature-même du travail contre le terrorisme légal était jusqu'à présent fiable avec des communications que nous pouvions gérer à un autre qui ne fournit plus rien ».

Apple et Google ont pris le pari de chiffrer leurs systèmes d'exploitation mobiles, au grand dam du FBI. Aussi, Yahoo! a annoncé qu'un dispositif de chiffrement des emails serait proposé d'ici la fin de l'année sur son webmail. Un mécanisme similaire est déjà disponible avec l'extension Mailvelope pour Chrome et Firefox. Le service sécurisé ProtonMail pourra également être intégré à l'application Mailvelope.

Pour M. Wainwright, les efforts des sociétés de la Silicon Valley seraient « motivés par des impératifs commerciaux parce qu'ils perçoivent une demande des consommateurs souhaitant une meilleure vie privée pour leur communications ». D'emblée, ce n'est donc pas la vie privée des internautes qui prime mais les dangers potentiels d'une communication entre terroristes. D'embles, les efforts des sociétés pour protéger leurs infrastructures et leurs services sont donc repliés à une campagne marketing.

Entre les agences de renseignement et les prestataires de services, le bras de fer ne fait que commencer. Le mois dernier Alan Stans, responsable de la sécurité chez Yahoo! est monté au créneau contre le directeur de la NSA, lequel souhaite voir la mise en place d'une porte d'accès aux données de l'internaute de manière légale. Les géants du Web se sont rassemblés pour lancer un appel au Congrès américain afin que les services de renseignement cessent leurs collectes de données.

Expert Informatique asservement et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en cybercriminalité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

S'ouvre

[http://pro.clubic.com/technologie-et-politique/actualite/761041-europol-garde-communications-chiffree.html?&svc\\_mode=svc&campaign=NL\\_ClubicPro\\_New\\_21/03/2015&partner=&svc\\_position=0100090000svc\\_micr=&crnID=629453874\\_010009000000stat\\_url=http%3A%2F%2Fpro.clubic.com%2Ftechnologie-et-politique%2Factualite%2F761041-europol-garde-communications-chiffree.html](http://pro.clubic.com/technologie-et-politique/actualite/761041-europol-garde-communications-chiffree.html?&svc_mode=svc&campaign=NL_ClubicPro_New_21/03/2015&partner=&svc_position=0100090000svc_micr=&crnID=629453874_010009000000stat_url=http%3A%2F%2Fpro.clubic.com%2Ftechnologie-et-politique%2Factualite%2F761041-europol-garde-communications-chiffree.html)

## HoloLens, l'ordinateur du

# futur ? | Le Net Expert Informatique

## **HoloLens, l'ordinateur du futur ?**

Le projet « Windows Holographic », avec son masque HoloLens, permettra de manipuler des objets virtuels dans un environnement réel. Microsoft assure que ce dispositif ambitieux préfigure « l'ordinateur du futur ».

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.  
Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :  
<http://www.01net.com/editorial/642445/hololens-lordinateur-du-futur-video-du-jour/>

# Le logiciel qui prédit les délits | Le Net Expert Informatique



Le logiciel  
qui prédit les  
détits

Santa Cruz, en Californie, août 2012. Il est 12 h 30. Un policier arpente une rue tranquille qu'il n'a pas l'habitude de surveiller. Quelques minutes plus tard, il arrêtera deux hommes en flagrant délit : ils tentaient de voler un véhicule. Quelques mois auparavant, deux de ses collègues qui « planquaient » aux abords d'un parking du centre-ville avaient interpellé deux femmes qui cherchaient à forcer la portière d'un véhicule. Dans les deux cas, les policiers n'étaient pas là par hasard. Ils se doutaient qu'un délit allait être commis à cet endroit précis et ce jour-là.

L'informateur qui leur a transmis le tuyau n'était pas un indic à l'ancienne rencontré discrètement dans une impasse... mais un logiciel d'ordinateur.

La ville de Santa Cruz a été la première à se doter, en juillet 2011, du programme PredPol, l'abréviation de predictive policing, un algorithme conçu pour prédire où et quand un crime va se produire. Grâce à une base de données recensant les infractions passées, la formule mathématique – complexe et tenue secrète – permet d'aiguiller très précisément les forces de l'ordre.

Classé dans le Top 50 des inventions de l'année 2011 par le magazine Time, PredPol a conquis plusieurs villes américaines : Los Angeles, Memphis (Tennessee), Charleston (Caroline du Sud) et New York. Dans la Cité des Anges, entre novembre 2011 et mai 2012, ce dispositif a contribué à faire chuter de 33 % les agressions et de 21 % les crimes violents. A Santa Cruz, le nombre de cambriolages a diminué de 19 % sur les six premiers mois de l'année. Convaincue par ces chiffres prometteurs, la police du Kent, en Grande-Bretagne, teste le programme informatique depuis le 10 décembre. Une première en Europe !

#### APPROCHE SCIENTIFIQUE

Pour un peu, on se croirait propulsé dans le film de science-fiction de Steven Spielberg, Minority Report (2002), dans lequel des humains mutants prévoient les crimes à venir grâce à leur don de prescience. Sauf que l'approche « prédictive » est avant tout scientifique. « Nous pouvons avoir une idée de où et quand un crime va se produire, mais il est impossible de savoir qui va le commettre », insiste Jeff Brantingham. Avec l'aide d'un criminologue et d'un mathématicien, ce professeur d'anthropologie à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA) s'est plongé, il y a près de sept ans, dans une vaste étude destinée à théoriser les mécanismes qui mènent au crime. « Nous avions l'intention de mener une enquête tout ce qu'il y a de plus académique, insiste le professeur. Mais, au fil de nos recherches, nous avons découvert qu'il était possible d'aller plus loin et de mettre au point un outil permettant une application concrète. » Si la ville de Santa Cruz a essayé les plâtres – « au début, il fallait être un expert en informatique pour pouvoir s'en servir, et seuls les vols et les cambriolages étaient pris en compte », explique le chercheur –, aujourd'hui, PredPol est aussi facile d'utilisation qu'un logiciel de traitement de texte et « prédit » aussi les homicides ou encore les violences avec arme à feu.

« Nous avons eu plus de 200 demandes, émanant de nombreux pays », assure le professeur Brantingham. Inspiré des logiciels de prévention des séismes et accessible depuis un ordinateur, une tablette, ou même un smartphone, le système, qui s'actualise en temps réel, détermine des « points chauds », où le risque d'infraction est le plus élevé, afin de renforcer les patrouilles. « Désormais, le vrai défi n'est plus de réagir à un crime déjà commis mais de le prévenir en l'anticipant », nous affirmait, dès 2011, Bill Bratton, le superflit le plus connu des Etats-Unis, ancien chef de la police de New York et de Los Angeles, avec qui les chercheurs ont collaboré. Quitte à faire moins d'arrestations. « Au bon endroit au bon moment, la présence policière est dissuasive », insiste Jeff Brantingham. D'autant que, face aux restrictions budgétaires, les forces de l'ordre cherchent à faire autant, voire mieux, avec moins. « Nous devons réduire notre budget de 49 millions de livres en quatre ans, déplore le commissaire principal Jon Sutton, du Kent. Nous avons dû nous séparer de 1 500 personnes, dont 500 policiers. Ce logiciel ne les remplace pas, mais il nous permettra, je l'espère, de rester efficaces. »

---

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

---

Après cette lecture, quel est votre avis ?

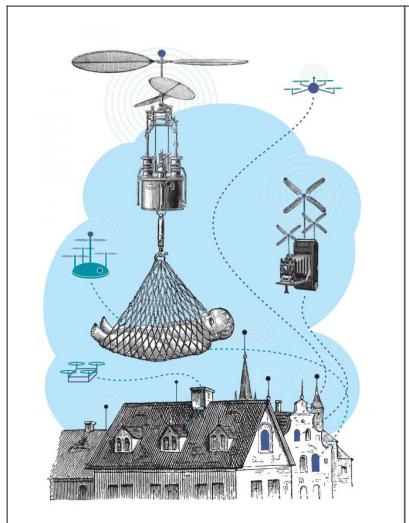
Cliquez et laissez-nous un commentaire..

Source :

[http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/01/04/le-logiciel-qui-predit-les-delits\\_1812195\\_3222.html#krfabv65M4X9SzYj.99](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/01/04/le-logiciel-qui-predit-les-delits_1812195_3222.html#krfabv65M4X9SzYj.99)

Par Louise Couvelaire

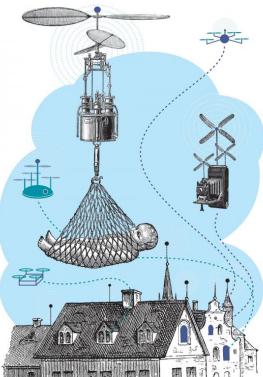
# Les drones, outils de demain? | Le Net Expert Informatique

An illustration depicting a futuristic urban environment. A large, multi-rotor delivery drone is shown in the upper left, carrying a package suspended by a cable. Dashed lines connect this drone to several smaller quadcopters flying in the sky. One of these smaller drones is shown landing on the roof of a traditional European-style building with multiple gables and towers. A large blue cloud-like shape surrounds the central drone, containing a small figure of a person. The background shows a dense cityscape with various buildings and landmarks.

Les drones, outils de demain?

Fin février, de mystérieux engins volants ont survolé Paris, pendant plusieurs nuits consécutives, semant l'émoi et soulevant des questions dans la capitale française. Même si la plupart des spécialistes s'accordent pour attribuer ces vols sauvages à des « dronistes » en mal de challenge et de provocation, l'effet anxiogène est là. Surtout en ces temps de menaces terroristes avérées.

Pas une semaine sans qu'une société ou un brillant concepteur ne propose un projet innovant porté par des drones. Certains tiennent de l'effet buzz, comme l'annonce par Amazon de la livraison des commandes, déposées le jour même sur le pas de la porte du petit pavillon de banlieue. D'autres, comme ce drone-ambulance imaginé par Alec Monast, un jeune Belge étudiant à l'Université de Delft, laissent entrevoir une facette du futur : équipé d'une trousse de secours, l'engin peut rejoindre une personne en attente d'une intervention médicale d'urgence à une vitesse qui peut grimper jusqu'à 100 km/h. D'autres projets existent comme celui de drones en stand-by tous les 20 kilomètres le long des autoroutes pour évaluer le type de secours attendus après un accident.



Mais si l'on se précipite à la fenêtre, le ciel est pourtant encore désespérément vide. Dépassée par la technologie, la société n'est pas prête, surtout d'un point de vue législatif. Mais déjà les drones ont conquis notre imaginaire. De deux manières. Côté lumineux, à l'instar des voitures volantes dont on rêvait dans les années 50, ils concrétisent la promesse de confort et de services nouveaux. Côté sombre, ils apparaissent comme l'œil de Big Brother, le bras volant d'une surveillance généralisée. Des seins de Kate Middleton aux centrales nucléaires, plus rien ni personne ne semble être à l'abri de leurs objectifs et caméras ou de leurs bombes, s'ils deviennent outils des guerres à distance. Engins de guerre, ils permettent la mise à mort de combattants, réels ou présumés, repérés sur des écrans à plus de 10.000 kilomètres de distance.

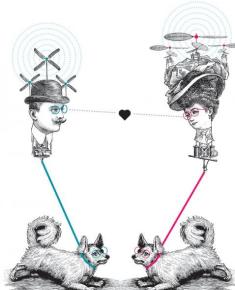
#### Un potentiel énorme

Sur la base ULM de Liernu, Renaud Fraiture propose des formations, indispensables, à tous ceux pour qui les drones deviennent un outil de travail, et ils sont de plus en plus nombreux. Espace Drone est la première école de ce type. On est actuellement en plein boom. Et ce n'est que le début. Les drones vont changer les habitudes et le confort de travail dans plein de secteurs. C'est un bouleversement comparable à ce qui s'est passé lorsque le GSM a supplantié le téléphone fixe, explique ce pilote d'hélicoptère et d'ULM, télécommandé en main, lors d'une séance pratique de pilotage. On arrive très vite à faire décoller l'engin. Une fois qu'il est en l'air, on peut même lâcher quelques instants les commandes, il reste stationnaire. Mais évidemment ce n'est pas suffisant. La formation comprend, outre les trois jours de théorie, 15 heures de pratique. Le pilote, en effet, doit pouvoir faire face aux imprévus, que ce soit la rencontre d'un obstacle ou une bourrasque de vent. Ce jour-là, des employés de la société Elia venaient se familiariser au pilotage de drones destinés à inspecter les lignes à haute tension.

L'enjeu qui suscite le secteur des drones depuis cinq ou six ans est lié à l'évolution de l'informatique qui a permis des contrôleurs de vol (le mini-ordinateur de bord), équipés de GPS garantissant la stabilité et des batteries plus puissantes et rapidement rechargeables pour une meilleure autonomie. Pour du matériel professionnel, il faut compter 3000 € à 4000 € pour une machine de base et 10.000 € à 15.000 € quand on s'aventure dans le sur-mesure lié à une utilisation bien spécifique. Actuellement, 90 % des utilisations professionnelles sont liées à la prise de vue aérienne, mais cela ne représente que 20 % du potentiel des drones qui peuvent rendre d'immenses services dans la sécurité, le secteur industriel ou l'agriculture. On m'a parlé récemment d'un fermier qui confiait à des drones le soin de rentrer ses vaches le soir, confie Patrick Foubert, passionné d'informatique et d'aéromodélisme, qui s'est lancé dans une activité de conseil et d'expertise en matière de drones.

#### Responsabilisation du public

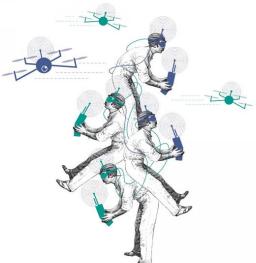
Outil de travail, le drone est aussi LE jouet à la mode qui s'écoule par camions entiers. Car on trouve désormais en grandes surfaces des drones d'entrée de gamme pour moins de 100 € et de belles petites machines pour 500 € à 600 €. De quoi donner des idées. L'apparente facilité du pilotage et les prix plus qu'abordables mettent ces engins entre toutes les mains avec les risques qu'en imagine. On achète un drone. Aussitôt sorti de la boîte, on le fait décoller de son jardin, on filme la maison et pourquoi pas le voisin, c'est rigolo non ? Beaucoup de gens ne comprennent pas que l'espace aérien au-dessus de leur maison ne leur appartient pas, précise Renaud Fraiture. Il suffit pourtant de regarder et de déchiffrer la carte aérienne particulièrement dense de la Belgique. Aux no fly zones qui interdisent le survol, les villes, les zones militaires, d'intérêt stratégique, s'ajoutent les couloirs destinés à l'aviation civile. Aucun pilote d'aviation civile, et encore plus s'il est aux commandes d'un hélicoptère n'apprécierait de voir un drone, même de petite taille, croiser sa route. Les risques d'accident avec l'aviation civile sont très très faibles, assure Philippe Platteborze, pilote de long courrier, ce qui n'empêche pas qu'il faut prendre son temps pour établir une législation claire et réaliste qui tienne compte des différents types de drones. Que faire ? Les drones laissent peu de traces, ils sont difficilement repérables en vol. La seule chance, c'est de repérer et d'intercepter son pilote au sol. Certains proposent d'intégrer dans le logiciel des contrôleurs de vol des zones interdites. C'est peu fiable et peu praticable. Ou peut-être comme l'a suggéré un sénateur de l'Oklahoma de permettre au simple quidam d'abattre tout drone inconnu survolant sa propriété. L'interdiction de la vente est illusoire, la seule solution raisonnable, c'est la responsabilisation du public.



Tout le secteur est rivé au stylo de la ministre Jacqueline Galant, qui a promis de signer dans le courant de cette année l'arrêté royal réglementant le pilotage de drones dans le ciel belge. Tant qu'il n'est pas adopté, les vols de drones sont théoriquement interdits, sauf exceptions, pour les forces de l'ordre par exemple. Même si les modalités restent encore floues, il se calquera vraisemblablement sur les grandes lignes des législations en vigueur dans d'autres pays, à savoir le vol à vue avec une hauteur maximum, l'interdiction du survol des villes et du vol de nuit. Cela contentera-t-il tout le monde ? Rien n'est moins sûr.

#### Adrénaline

Rendez-vous est donné dans un parking sous terrain de Louvain-la-Neuve pour une séance de vol en immersion. La Team White Rabbits est l'un des premiers clubs en Belgique à pratiquer le low riding, une discipline apparue aux États-Unis qui consiste à se lancer dans des drones pilotés en FPV ou First Person View. Grâce à des lunettes spéciales qui affichent les images prises par les minicaméras placées sur l'engin volant, le pilote sagement assis sur son petit siège pliant voit ce que voit son drone. C'est la montée d'adrénaline assurée. On force à ras du sol, les virages sont serrés. On essaie de ne pas perdre de vue les LED rouges qui brillent à l'arrière du drone du copain. On est dans l'appareil tout en restant assis. C'est éprouvant pour le cerveau. On dissocie le physique et le mental, on n'est plus que des doigts sur la télécommande, explique Sébastien. Les lapins blancs volent depuis décembre 2013. Venus du monde de l'aéromodélisme, ils y ajoutent de solides connaissances informatiques car ils assemblent leurs machines eux-mêmes pour qu'elles répondent au mieux à leurs besoins. Quand on vote en low riding, on priviliege les machines ultralégères qui seront plus puissantes, plus nerveuses. Et quand il y a chute ou crash, les éléments à remplacer ne coûtent pas trop cher. S'ils volent dans un parking désert, c'est d'abord parce qu'on est en hiver et qu'ils pensent à leurs petits doigts. Mais aussi pour rester discret. En belle saison, tout le matériel entre facilement dans un sac à dos. On part en balade et on cherche des endroits dégagés pour voler et s'amuser. Pilotes chevronnés, forts d'une longue pratique, Sébastien et Quentin regardent avec envie les législations françaises et canadiennes qui ont prévu quatre classes de drones en fonction de leur poids. On aimerait bien que notre discipline soit reconnue pour ce qu'elle est. Nous avons nos règles de bonne conduite et on sait ce qu'on fait, remarque Quentin.



A l'engouement et la démocratisation des drones se superposent les angoisses diffuses de ce début de siècle. Au-delà de l'effet de mode, il faut veiller à ne pas tout mélanger : les outils professionnels, les objets de loisirs, les vols sauvages au-dessus des villes ou des centrales, les questions de vie privée et les dangers du terrorisme qui n'ont pas besoin des drones pour exister. Le 6 mars, les autorités européennes et la direction générale de l'aviation civile se sont accordées sur une déclaration qui plaide pour une harmonisation des règles d'utilisation des drones. Ils insistent aussi pour que les lois à venir soient proportionnelles aux risques encourus par chaque type d'utilisation sans oublier que derrière chaque vol à distance, il y a un opérateur. Les drones ne vont pas disparaître, ils attendent des balises.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en cybercriminalité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise. Contactez-nous.

Après cette lecture, quel est votre avis ?  
Cliquez et laissez-nous un commentaire.

Source : <http://www.lesoir.be/831103/article/victoire/air-du-temps/2015-03-24/drones-outils-demain>

---

# Alibaba va lancer un service de paiement facial mobile plus sûr | Le Net Expert Informatique



Alibaba va lancer un service de paiement facial mobile plus sûr

**Selon une nouvelle publiée le 16 mars par la chaîne d'informations financières américaine CNBC, le géant du commerce électronique chinois Alibaba développe actuellement une technologie de « paiement facial », qui permettra l'authentification de l'identité de l'utilisateur grâce à son smartphone qui scannera le visage de celui-ci, ce qui permettra d'assurer des paiements en ligne et des paiements mobiles plus sûrs.**

Le système humain de scannage du visage, appelé « Smile and Pay », développé par une filiale d'Alibaba, Ant Financial Services Group, et qui servira pour les paiements en ligne et l'utilisation d'Alipay Wallet, est entré en phase de tests. Mais lors de la cérémonie d'ouverture du salon de l'électronique CeBIT de Hanovre, en Allemagne, le PDG d'Alibaba Jack Ma, a lors de son discours, fait une démonstration de la technologie de paiement facial. Après évoqué les divers problèmes que l'on peut rencontrer lors du paiement en ligne, comme l'oubli du mot de passe, il a utilisé cette technologie de paiement facial devant son auditoire pour acheter un timbre commémoratif du CeBIT de Hanovre.

Selon les données du cabinet de recherche Juniper Research Ltd, en 2019, le volume annuel des paiements en ligne et des paiements mobiles atteindra 4 700 milliards de Dollars US, ce qui fait que les autres entreprises tentent de développer ce service, ainsi d'Apple qui a lancé son service Apple Pay l'année dernière, et Samsung qui a présenté le mois dernier son service Samsung Pay.

Les développeurs de services de paiement mobiles s'efforcent tous de trouver des moyens de payer de façon plus sûre par le biais de technologies d'authentification d'identité. Les iPhone d'Apple utilisent déjà l'identification par empreintes digitales, et le mois dernier, lors du Mobile World Congress, certains fabricants ont présenté une technologie d'identification par scannage oculaire. De son côté, Alibaba travaille également sur de nouvelles technologies d'identification, ce qui, selon un porte-parole, pourrait peut-être passer par le développement d'une technologie qui permettra aux clients de s'identifier en prononçant une expression particulière, ou même une autre approche appelée « Kung Fu », qui permettra d'identifier un animal domestique en scannant un tatouage.

En outre, le système « Smile to Pay » sera d'abord lancé en Chine, mais, a précisé le porte-parole, la date exacte reste encore incertaine ; il sera ensuite peut-être lancé dans d'autres pays.

---

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

---

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : <http://french.peopledaily.com.cn/n/2015/0323/c31357-8867317.html>